

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 21-22

Vorwort: A nos lecteurs
Autor: Elie, Eva

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédactrice en chef :
EVA ELIE

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

SUISSE

REVUE MENSUELLE

MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an
Le numéro : **50 ct.**
Rédaction et
Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

A nos lecteurs

Le départ à Paris de M. Jean Lordier nous a obligé à modifier notre organisation. Avec le plus grand plaisir, nous pouvons vous annoncer que Mme EVA ELIE, ancienne rédactrice de « CINE » et ex-concurrente — ceci dit pour montrer que la loyale polémique n'exclut pas des rapports courtois — a bien voulu accepter de prendre en mains le gouvernail de L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE. Il y a six mois, nous rappelions ici même les qualités et les compétences de Mme ELIE ; nous n'y reviendrons donc pas, nous bornant à lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues à son nouveau poste.

Nous serions ingrat en ne relevant pas, à cette occasion, la belle activité déployée par notre ami Jean Lordier. Tout en regrettant son départ, nous avons eu au moins la consolation de le voir nous assurer sa collaboration précieuse. M. Lordier nous donnera aussi régulièrement que possible une « Chronique parisienne », qui satisfera les très nombreuses sympathies qu'il a su se gagner dans notre pays.

Ainsi, tout en se dispersant, la petite famille de L'EFFORT maintient son union. Puisse-t-il en être de

même dans la grande famille de la cinématographie suisse.
Jn Hd.

* * *

Je tiens à remercier ici M. Jean HENNARD de la confiance qu'il me témoigne, qui m'honore et que je m'efforcerai de justifier. Ne dit-on pas, du reste, que la vraie amitié rend toutes choses faciles ? Or mes sentiments pour le cinéma et L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE sont connus et, comme nous sommes beaucoup dans la même disposition de cœur et d'esprit, il est à présumer que L'EFFORT, soutenu par les loueurs de films, les directeurs de cinéma, ses lecteurs — et ses lectrices, donc ! — constituera toujours davantage le lien qui doit les unir, l'organe qui, au lieu d'envenimer les différends, s'efforcera de les aplanir et de créer une commune entente, une compréhension mutuelle des divers intérêts qui s'opposent parfois dans ce domaine complexe du cinéma.

Ainsi L'EFFORT aura bien mérité son titre, qui n'est pas qu'un mot, mais un programme !

Eva ELIE.

La censure des films

L'autre jeudi, nous avons eu le plaisir d'entendre une fois de plus — transmise par Radio Suisse Romande — une spirituelle causerie de M. H. Tanner, homme de lettres, à Genève. Et il nous a paru fort intéressant pour les lecteurs de L'Effort Cinégraphique Suisse de publier le texte de cette causerie. Un chaleureux merci à M. Tanner de nous l'avoir communiqué.

(Réd.)

Voici qu'on reparle à nouveau de ce monstre qui se nomme la censure et il paraît que Genève le verra sévir dans le domaine du cinéma. Dans son périodique consacré aux films de la semaine, W. Bernard s'inquiète, à juste titre, de voir les autorités, animées d'un beau zèle, décider que tel ou tel film est digne ou pas digne de passer sur l'écran. Cette discrimination entre bons et mauvais films ne se fera pas au nom de principes artistiques, mais uniquement selon un critère qui doit satisfaire à la morale. En principe, mais pas en pratique, un tel triage peut s'expliquer ou même se justifier, mais vous devinez que la censure va entrer dans le cinéma un peu comme un éléphant dans un magasin de fines porcelaines, et cela n'ira pas sans quelques dégâts, dont l'art et la morale ne retireront aucun profit.

On ne peut que souscrire sans réserve aux appréhen-

sions de M. Bernard, qui est un homme de goût, et qui sait aussi bien que vous et moi — et mieux encore — que les fonctionnaires qui seront chargés de tailler dans la pellicule et d'escamoter les œuvres qui seraient de nature, selon eux, à corrompre les mœurs, travailleront contre le cinéma.

N'allez pas croire que je puisse soutenir que tous les films sont convenables et décents et que les jeunes gens aient un avantage quelconque à retirer d'un spectacle plus scabreux que celui de la vie. Il est des films où la vulgarité, le mauvais goût, l'impudeur des propos et la crudité des images ne présentent aucun intérêt d'ordre artistique et tout ce qu'ont recherché les « producers », comme on les appelle, c'est d'offrir aux spectateurs, qui, entre nous, le recherchent avec une certaine complaisance, un spectacle un peu faisandé, devant lequel la jeune fille moderne n'aura pas même l'idée de rougir. Il convient de remarquer que la corruption des mœurs a atteint un degré de bassesse qui constitue une sorte de circonstance atténuante aux yeux des gens indulgents, mais qui est pour tous ceux qui aiment le cinéma, une circonstance aggravante. Il arrive un moment où une intervention s'impose, où un nettoyage devient indispensable, car le cinéma n'a pas le droit de placer sous nos yeux des œuvres de mauvaise inspiration, pas plus que la voirie n'a le droit de